

LE DEBARCADERE DE ST LOUIS

Chambres d'hôtes de grand confort, au bord du Maroni, à proximité du centre-ville

CHAMBRE : « **TEMBE** » CHAMBRE : « **La créole** » CHAMBRE : « **Ciel de Case** »

REGLEMENT INTERIEUR

Les chambres d'hôte ne sont pas des lieux librement ouverts au public. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à profiter de tous les espaces de vie qui sont à votre disposition, dans la convivialité, et le respect de l'intimité de chacun.

LES ARRIVEES :

Afin de pouvoir vous recevoir dans les meilleures conditions, votre accueil se fera à partir de 16h le jour de votre arrivée, et ce jusqu'à 19h.

Les arrivées tardives, ou au contraire précoces, feront l'objet d'une entente préalable.

LES DEPARTS :

Le dernier jour de votre séjour, les départs se feront au plus tard à midi ; ceci afin de pouvoir disposer du temps nécessaire pour vous offrir le meilleur confort.

LES PETITS DEJEUNERS :

Les petits déjeuners sont proposés à l'intérieur, ou à l'extérieur si le temps le permet, entre 07h et 09h.

Sur demande ils peuvent être servis en chambre.

LES CHAMBRES :

- Des dispositifs audiovisuels sont à votre disposition ; le son en sera modéré à partir de 22h.

- L'accès à la WIFI est possible gratuitement. Le téléchargement illégal est interdit.

- Chaque chambre est équipée d'un mini réfrigérateur, d'un micro-ondes, d'une cafetière, d'une bouilloire.

- Un passage de propreté sera effectué quotidiennement dans les chambres, le linge de toilette étant renouvelé si cela s'avère nécessaire.

Les grosses souillures seront à la charge du client.

Les objets de valeur (bijoux, moyens de paiement, etc...) ne doivent pas être laissés dans les chambres, ou dans les véhicules en stationnement ; les hôtes déclinant toute responsabilité en cas de disparition de ces objets.

DISPOSITIONS GENERALES :

- En respect du décret N°2006-1386 du 15 Novembre 2006, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif. La totalité de l'établissement, hors extérieur, est donc « **NON FUMEUR** ».
- Nous prions nos hôtes de présenter une tenue décente en toute occasion, et d'être habillés, chaussés lors des déplacements dans les parties communes.
- Les clients s'engagent à rendre les chambres en parfait état à la fin de leur séjour, à déclarer et assumer financièrement toute dégradation éventuelle dont ils pourraient être responsables.
- Les enfants évoluant au sein de la propriété sont sous l'unique responsabilité de leurs parents.
- Enfin, le propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage corporel survenus au cours du séjour dans la propriété.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE COLLABORATION POUR :

- Eviter de laisser l'éclairage inutilement en fonction.
- Privilégier une utilisation raisonnable de la consommation d'eau.
- Permettre le bon fonctionnement du système d'assainissement individuel en ne jetant rien d'autre dans les toilettes que le papier hygiénique, les autres déchets ayant une poubelle prévue à cet effet.
- Eviter de mélanger le linge de toilette utilisé avec celui dont vous n'avez pas eu l'usage.

Nous vous remercions pour votre compréhension, et vous souhaitons un excellent séjour.

